

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D009/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 5 mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 299, rue du Haut des Granges – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 25 février 2019

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VANDERHOEVEN, Mme VATINEL.
En exercice : 21	
Présents : 14	
Votants : 16	Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, M. DEMAMARE, Mme ERARD, M. KAREB, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à Monsieur ROUSSELIN, M. KAREB a donné pouvoir à Madame VATINEL

Secrétaire de séance : Madame BINET

Objet : Enfance Jeunesse – P.I.J. : approbation de la convention avec l'Union Régionale des Francas et la M.F.R. de Bernay***PJ : convention***

Monsieur le Président rappelle que le Pôle Initiatives Jeunes (P.I.J) met en place chaque année le dispositif "B.A.F.A. Citoyen" avec le concours de l'organisme de formation "Union Régionale des Francas".

Aussi, Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention ci-jointe afin de fixer les modalités du partenariat avec l'Union Régionale des Francas et la M.F.R. de Bernay qui accueillera les stages via la mise à disposition de salles de formation à tarif préférentiel.

Après avoir oui et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ✎ Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec l'Union Régionale des Francas et la M.F.R. de Bernay ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de ce partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190305-19D009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2019

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

